

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Lè cousons de n'interrião  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188846>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et le courage veveysan trouvaient également leur compte ; enfin la guerre dans toute son horreur et dans toute sa cruauté. Finalement, la garnison veveysanne, décimée par le feu terrible de nos armes, manquant de munitions, n'ayant plus de vivres et plus de liquides — la cave de M. Masson ayant été traitreusement mise à l'abri, par ordre supérieur, — la garnison veveysanne mettait bas les armes, parlementait, se retirait avec les honneurs de la guerre, tandis que nos tapins battaient aux champs et que notre fanfare sonnait au drapeau.

Et puis on rentrait bras dessus, bras dessous au château, où le gouvernement nous offrait le rata. Et, comme en Argovie, un conseiller d'Etat nous disait aussi :

— Jeunes soldats, je suis content de vous. Du haut de ces murailles, les siècles vous contemplant !

Tandis que nous faisons ces rêves guerriers, le fusil nous semblait moins lourd, le soleil moins chaud. Mais les années passaient. Beaulieu verdoyait, nos pantalons poudroyaient, et le rassemblement promis ne venait pas. L'ennemi héréditaire, de son côté, nous attendait de pied ferme.

Il nous attend encore.

Et peut-être maintenant, quand l'exercice est rude et l'après-midi brûlante, se trouve-t-il aussi quelque bon diable d'instructeur pour faire miroiter aux yeux de nos enfants la perspective d'un rassemblement de troupes... Mais il en est pour ses frais. Nos cadets, plus sceptiques que nous, esquissent un sourire qui veut dire : « Vous nous prenez pour nos vieux, on ne nous la fait plus ! »

Il n'y a toujours pas de rassemblement de cadets, mais ce qui est très grave, c'est qu'il n'y a plus d'enfants pour y croire.

★

### Lè cousons de n'interrião.

Tsacón a sa corda à teri dein stu pourro mondo ; et quand s'agit de nià lè dou bets po clliào que n'ont pas tot à remollie-mor, cein ne sè fà pas adé sein cousons, kà ne sein pequa ào teimps de noutron rière-grand-père Adam, iò n'iaivài qu'à grulà 'na brantse po avài de quiet sè repètrè et qu'on étai adrai bin repèssu. Oreindrài que faut travailli fermo, faut vouàiti on pou pe levè què son naz, et faut savài sè reveri et ruminà d'avanço coumeint on s'ein porrà teri et su quiet on porrà comptà, kà tsacón a se n'affèrè : Lè retsà comptont su lào z'intérés ; lè vegnolans su lè veneindzès ; lè z'avocats su lè tsecagnès ; lè tatèrets et lè ferblantiers su lè z'ourès dào 20 de Févrà ; lè pàysans su lè bounès z'annâies et lè caions gras ; lè màidzo su lè z'éti-quo et le z'écouèssi ; lè boutequi su lo betetiu de lào collègues que font décret ; lè profiureu su lo depeliadzo dàì pourrès dzeins ; lè dzudzo su lè canaillès et lè bracaillons ; lè vitèrinéro su la sur-langue ; lè vitriers et lè marchands de vin su 'na bouna càrra de gràla et lè z'interrião !... ma fài lè z'interrião, cein est bin casuet ; kà n'ont pas ti dàì passaiès coumeint clliào de pè lè z'Espagnes, iò

lo meti va tant bin sti an, et clliào pourro vòlets de la moo ont ma fài, dàì y'adzo que y'a, prào cousons.

L'einterrião de P..., qu'avài faufa de bou, ein avài misà on moulo. L'avài du pàyi l'échute comp-teint ; ma l'avài tantqu'à Tsalanda po pàyi lo resto, et n'étai pas sein cousin quand làì peinsavè.

— Coumeint vâo-tou fèrè ? se làì dit sa fenna.

Ma fài n'ein sé trào rein, se repond. Làì a bin Cutson que n'ein a pas po grand teimps ; la tanta Yva est quasu ào bet et Toupenet est bin einnant. Po clliào tràì, n'ia rein à risquà, sont su de pètà devant lo bounan, et cein mè vâo dza fèrè on bet, mà pas prào ; mè foudràì onco tràì z'autro moo et l'affèrè àodrài bin ; porré pàyi ma misa. Enfin, à la garda !

### Un coin du Jura.

PAR U. OLIVIER.

#### II

Le lecteur ne doit pas s'attendre à de grandes aventures sur le sujet que nous étudions en ce moment. Je ne veux parler que de très petites choses, mais vraies, ayant un côté instructif, pratique jusqu'à un certain point, et que bon nombre de jeunes gens seront bien aises de connaître quand ils seront devenus des hommes.

Pour commencer, faisons un grand saut de côté. Nous voici dans un vallon étroit, profond, d'une verdure encore belle, quoique nous soyons vers la fin de l'été. C'est le vallon du Vuarnoz, dont le col se dresse devant nous, sans un seul arbre qui le protège contre l'impétuosité des rafales de neige en hiver. A notre droite s'élève l'arête pointue de Fin-Château ; à notre gauche sont des forêts de sapins, dans lesquelles on trouve des coqs de bruyère, des gélinottes peu nombreuses et des grives par centaines. Plus haut, nous apercevons d'autres forêts qui, il n'y a pas très longtemps encore, appartenaient à une société d'*Abergataires* dont j'ai dit quelques mots dans un autre travail<sup>1</sup>.

Un jour — c'était vers 1812 — un chef de famille se présenta devant le Conseil de la société en question. Il exposa que la pompe placée devant sa maison n'avait pas de toit, que sa femme et ses filles prenaient des rhumes quand elles y lavaient du linge ou des légumes à l'injure des temps ; il demandait en conséquence qu'on voulût bien lui accorder gratis le bois nécessaire à la construction d'un couvert pour la dite pompe à eau.

Le Conseil trouva cette demande juste et d'un bon père de famille. Il accorda au requérant la permission de couper à son choix, dans la forêt que nous voyons là-haut, le bois en question. Cinq plantes moyennes de sapin eussent été plus que suffisantes : on lui en donna quatre-vingts !

L'abergataire envoya sur les lieux désignés ses deux fils avec des haches ; ceux-ci se promènèrent à la lisière du bois et firent tomber sur le gazon seize des plus beaux sapins, des plus commodes à couper ; puis ils s'en allèrent. Le mauvais temps arriva là-dessus ; l'hiver fut rude. Demeurant à trois heures de chemin de la forêt, les coupeurs n'y retournèrent pas ; ils oublièrent les seize plantes abattues, la concession tout entière et n'y pensèrent plus du tout. Les sapins couchés par terre furent sans doute recueillis par des montagnards compatissants, qui leur donnèrent asile sur leurs chars et dans leurs poêles de fer. Quant au couvert de la pompe, il se fit quelques années plus tard, mais avec du bois de devant<sup>2</sup> et non avec du sapin provenant des joux de

<sup>1</sup> L'HIVER. *Le Creux à la Griffes*. Lausanne, Georges Bridel, éditeur.

<sup>2</sup> Versant méridional.